

<https://maternelle-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article159>



# Programme d'enseignement de l'école maternelle

- Rubrique cachée - Enseigner à l'école maternelle - L'école maternelle : un cycle unique -



Date de mise en ligne : jeudi 26 mars 2015

---

Copyright © Maternelle 42 - Tous droits réservés

---

**La loi de refondation de l'École crée un cycle unique pour l'école maternelle** et souligne sa place fondamentale comme première étape pour **garantir la réussite de tous les élèves** au sein d'une **école juste pour tous et exigeante pour chacun**.

Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.

**La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.**

L'école maternelle :

- s'adapte aux jeunes enfants
- organise des modalités spécifiques d'apprentissage
- permet aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble

Le Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015 est consacré au programme d'enseignement de l'école maternelle. Ce nouveau programme entre en vigueur à la rentrée 2015.

[Lien vers le programme d'enseignement de l'école maternelle](#)